

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 23 (1878)  
**Heft:** 18

**Rubrik:** Nouvelles et chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Quelques officiers étrangers ont assisté aux manœuvres : de France, MM. le lieutenant-colonel de l'état-major général Laveuve, et le commandant d'infanterie Muzac, attaché au ministère de la guerre à Paris, auxquels s'est joint l'attaché militaire de France à Berne, M. le capitaine d'Aiguy, du 9<sup>e</sup> chasseurs à pied.

L'Allemagne était représentée par son attaché militaire à Berne, capitaine de Renthe-Finck, du 4<sup>e</sup> régiment de la garde à pied, et par M. le major bavarois Xilander ; l'Angleterre par M. le major Russel.

## NOUVELLES ET CHRONIQUE

GENÈVE. — Le Conseil d'Etat, dans sa séance de mardi 17 courant, a avancé au grade de capitaine dans l'état-major cantonal, MM. les premiers-lieutenants Raisin, Jean-Daniel, et Penard, Jean-Louis.

Dans la même séance, il a nommé au grade de lieutenant dans le dit état-major MM. Albrecht, Louis-Victor, et Anklen, Charles, adjudants sous-officiers.

— M. le major Charles Rigaud, à Genève, promu au grade de lieutenant-colonel, est nommé commandant du 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie.

ITALIE. — Durant les grandes manœuvres de l'armée italienne se sont produits divers incidents plus ou moins graves, inévitables, pour ainsi dire, dans le service en campagne d'un corps d'armée; ainsi le 1<sup>er</sup> corps a vu, le même jour, un artilleur blessé par l'inflammation d'une cartouche au moment de la charge, deux hommes morts et une cinquantaine malades d'insolation et enfin, un autre incident plus sérieux tant par son effet que par les faits qu'il démontre.

L'*Italia militare* rend compte comme suit de ce malheur arrivé le 31 août dernier à la 2<sup>e</sup> batterie du 6<sup>e</sup> régiment d'artillerie attaché à la 1<sup>e</sup> division.

« L'action allait finir ; la division, repoussée par l'adversaire, se repliait sur Volta et la batterie se portait rapidement en arrière pour occuper de nouvelles positions. Pendant ce mouvement un avant-train sauta, blessant plus ou moins grièvement quatre servants, deux étaient assis sur l'avant-train et deux sur les sièges ; l'un d'eux est mort deux heures après. »

L'explosion a été produite par l'éclatement d'un shrapnel de 7 centimètres. — On procéda à l'examen des shrapnels contenus dans le coffre et dans les autres avant-trains de la batterie et on trouva des éléments certains pour expliquer la cause de l'explosion et comment celle-ci s'est produite. Les shrapnels de 7 centimètres ont la fusée à temps modèle 1873. Dans ces fusées l'inflammation est produite par un percuteur (tampon porte amorce) qui tombant sur un rugueux, communique le feu à la mèche de la galerie (cercle fusant) de la fusée et, de là, à la charge d'éclatement du projectile. Ce percuteur ou *masse libre amorcée*, formé d'un alliage de plomb et d'étain, est suspendu par deux ailettes qui se rompent sous la force d'impulsion produite par l'inflammation de la charge dans la bouche à feu ; pour plus de sécurité dans les transports le percuteur est maintenu par une broche en laiton qui s'enlève au moment de la charge. Voici ce qui est arrivé : par suite des secousses continues et répétées subies pendant les marches et exercices auxquelles a pris part la batterie dans les camps d'instruction et ensuite aux grandes manœuvres, le canal dans lequel passe la broche en laiton s'est peu à peu usé et élargi jusqu'à atteindre la base supérieure du percuteur (tampon porte amorce), restant ainsi ouvert ; en conséquence le percuteur n'était plus supporté que par les ailettes, qui, de même, se sont usées par l'effet des chocs jusqu'à se briser et à laisser tomber le percuteur sur le rugueux.

Ce fait ne s'est pas produit pour les shrapnels de la pièce de 9 centimètres à chargement par la culasse ; ces projectiles sont munis de la fusée à temps modèle 1876, dans laquelle le percuteur est soutenu par un ressort à boudin interposé entre lui et le rugueux.

Pour éviter tout accident à l'avenir, on a décidé d'enlever le percuteur porte amorce aux shrapnels dans les batteries en service de campagne et de les transporter à part.